



DIRECTION DE LA TRACTION

46 rue Saint Lazare 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 53 25 97 87 – Fax : +33(0)1 53 25 99 28

Monsieur [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

LE DIRECTEUR

REF : T/10/13

OBJET : Incident train 8617 en Gare du Mans

PARIS, LE 25 MARS 2010

Monsieur,

Dans votre courrier en date du 1^{er} Mars 2010 concernant « l'arrêt du train 8617 non respecté en gare du Mans », vous attirez mon attention sur le traitement médiatique de cet événement.

Un journaliste présent à bord de ce TGV a relayé l'incident au travers des médias nationaux et régionaux dans les heures qui ont suivi, en mettant en cause le conducteur. Des raccourcis ont été faits ; ils ne reflètent pas la réalité.

L'analyse interne a déterminé que la fiche train en possession du conducteur n'était pas conforme à la desserte prévue. Ce dysfonctionnement est lié à une erreur de procédure dans l'établissement de la fiche train. L'organisation a été revue afin d'éviter que ce genre d'incident ne se reproduise.

L'agent de conduite n'est donc pour rien dans cet incident.

Nous avons considéré que communiquer en externe plusieurs jours après pour rectifier l'origine du défaut n'aurait rien apporté au grand public, voire aurait pu renforcer l'image négative de cet incident à l'extérieur de l'entreprise.

Nous avons en revanche doré et déjà communiqué en interne pour rétablir les faits et renouvelons la démarche dans les journaux d'entreprise.

Je suis convaincu de la rigueur et du professionnalisme des conducteurs et vous confirme mon attachement à tout mettre en œuvre pour maintenir un haut niveau de sécurité et de qualité.

Veuillez croire, Monsieur, à l'expression de mes meilleures salutations.

Jérôme LEBORGNE

COPIE A : X. COHADON (Directeur Régional de Nantes), E. MOULIN (Directeur de l'ET Pays de la Loire),
Ph. DABANCOURT (Directeur Délégué Traction SNCF Voyages), J-A MOUGENOT (Chef du Département Ressources humaines).